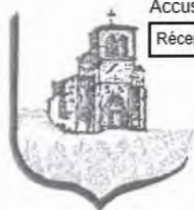


042-214203135-20210409-DELIB2021014-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2021



MAIRIE de TRELINS

14 rue de l'Église 42130 TRELINS

Arrondissement
de Montbrison

Tel : 04 77 24 02 02
Mail : mairie@trelins.fr

L'an deux mille vingt et un le 09 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de TRELINS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Alexandre PALMIER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **15**
Date de convocation au conseil municipal : 02/04/2021

Présents : MM Alexandre PALMIER, Gaétan GUILLOT, Alexandre ROCHE, Agnès PANGAUD, Michel CELLIER, Pierre POINSON, Patricia GATTE, William Lafay, Joao FERREIRA, Nelly DUPUY, Natacha BELLEZY, Christian PATURAL, David PALMIER, Peggy DAMAS et
Absente excusée : Claudine DALIBON qui donne procuration à M Alexandre PALMIER
Secrétaire de séance : William LAFAY

Objet : Soutien à la ligne ferroviaire Boën – Thiers

Monsieur le Maire donne lecture du vœu voté par le Conseil départemental de la Loire pour la réouverture de la ligne ferroviaire Boën – Thiers en séance du 16 octobre 2020. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il souhaite se positionner sur la défense de ce dossier.

Un débat s'engage. Certains élus expliquent que le fait d'avoir à nouveau cette liaison ferroviaire renforcerait l'attractivité de notre secteur et permettrait aux jeunes de plus en plus nombreux à faire leurs études à Clermont Ferrand de bénéficier de ce service. D'autres rappellent que le coût de remise en service de cette ligne est très élevé.

Après en avoir délibéré, l'assemblée vote à 14 pour et 1 contre en faveur de la réouverture de cette ligne.

Ont signé, au registre, les membres présents.

Fait à TRELINS, le 14 avril 2021.

Alexandre PALMIER, Maire,